

La construction d'un idéal national de paix : analyse de l'action de Félix Houphouët-Boigny

Laurent Assouanga

Université Houphouët-Boigny d'Abidjan.

Arthur Banga

Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan

Abstract

Building a national ideal of peace: Felix Houphouët Boigny's agenda

By presenting himself to Ivoirians as "the apostle of peace", Houphouët-Boigny set about building, with a multiplicity of tools, this ideal during his magisterium. The island of peace that was the country in a sub-region plagued by conflicts of all kinds seems to validate its method. Alas, in 1999, Côte d'Ivoire experienced a coup d'état before sinking into a decade of war from September 2002. If this sad episode reveals the fragilities of the building, the place of choice that occupies Houphouët-Boigny in the quest for reconciliation can testify to survivals and adherence to his vision of peace. But then; What were the symbols, the method and the testamentary legacy of Félix Houphouët-Boigny in his promotion of peace? On analysis, we realize that Houphouët promotes this ideal of peace through strong speeches and symbols and concretizes it through dialogue and ethnic balance in the management of the country.

Résumé

En se présentant aux Ivoiriens comme « l'apôtre de la paix », Houphouët-Boigny s'est attelé à construire, avec une multiplicité d'outils, cet idéal durant son magistère. L'îlot de paix qu'était le pays dans une sous-région en proie aux conflits de tous genres semble valider sa méthode. Hélas, en 1999, la Côte d'Ivoire connaît un coup d'Etat avant de sombrer dans une décennie de guerre à partir de septembre 2002. Si ce triste épisode met à nu les fragilités de l'édifice, la place de choix qu'occupe Houphouët-Boigny dans la quête de la réconciliation peut témoigner des survivances et de l'adhésion à sa vision de la paix. Mais alors ; quels furent les symboles, la méthode et le legs testamentaire de Félix Houphouët-Boigny dans sa promotion de la paix ? A l'analyse, on s'aperçoit qu'Houphouët promeut cet idéal de paix par des discours et des symboles forts et le concrétise par le dialogue et de l'équilibre ethnique dans la gestion du pays.

Mots-clés : Côte d'Ivoire, paix, Houphouët-Boigny, dialogue, équilibre régional

A la suite d'un processus de décolonisation essentiellement politique conduit par Félix Houphouët-Boigny, la Côte d'Ivoire accède à l'indépendance ce 7 août 1960. Durant les festivités commémorant ce tournant de l'histoire du pays, la paix semble être le leitmotiv. Cet idéal apparaît dans la quasi-totalité des symboles du nouvel Etat et dans le discours de son chef. La couleur blanche dans le drapeau est symbole de paix, l'hymne national rappelle que « c'est dans la paix que nous avons ramené la liberté » et la recherche de la paix apparaît en filigrane du discours d'Houphouët-Boigny. Il affirme entre autres que « ce que nous devons apporter de plus (...) c'est notre amour sincère de la paix et de la justice » en rappelant sa conviction « qu'en réalisant la paix des justes nous assurerons le triomphe final de la fraternité ».



Au-delà de ses vœux de paix lors de son accession à la magistrature suprême, Le Vieux s'est attelé à construire, avec une multiplicité d'outils, cet idéal durant son magistère. L'ilot de paix qu'était le pays dans une sous-région en proie aux conflits de tous genres semble valider la méthode Houphouët-Boigny. Hélas, le 24 décembre 1999, la Côte d'Ivoire connaît son premier coup d'Etat avant de sombrer dans une décennie de guerre à partir de septembre 2002. Si ce triste épisode met à nu les fragilités de l'édifice, la place de choix qu'occupe Houphouët-Boigny dans la quête de la réconciliation inhérente à cette situation post-crise peut témoigner des survivances et de l'adhésion à sa vision de la paix. Mais alors ; quels furent les symboles, la méthode et le legs testamentaire de Félix Houphouët-Boigny dans sa promotion de la paix ? En tout état de cause, l'histoire de la Côte d'Ivoire amène à s'interroger sur le combat et la méthode d'Houphouët-Boigny dans la promotion de la paix en analysant les outils, les résultats et l'héritage de paix légué à la postérité.

L'analyse des discours d'Houphouët-Boigny regroupés dans *Anthologie des discours d'Houphouët-Boigny* et *Discours et message d'Houphouët-Boigny (1946-1993)*, les entretiens avec ses proches collaborateurs et les recherches en archives – fonds Foccart à et archives nationales ivoiriennes – constituent l'essentiel du fonds documentaire sur lequel nous nous appuyerons pour tenter de répondre à ces questions en trois axes.

Dans un premier temps, nous nous attèlerons à montrer comment Houphouët promeut cet idéal de paix avant de décrypter ses méthodes de gestion pour conserver la paix. Enfin, nous terminerons par analyser son héritage au prisme de la sortie de crise en Côte d'Ivoire.

I - La promotion de la culture de la paix.

Abordant la question de la paix dans un discours, Eleanor Roosevelt, ancienne première dame américaine affirme : « *Il ne suffit pas de parler de paix. Il faut croire en elle. Et il ne suffit pas d'y croire. Il faut la construire* ». Cette démarche semble être celle de Houphouët-Boigny. En effet, Le Vieux – comme le surnommait les Ivoiriens – s'est évertué à inculquer à son pays une véritable culture de la paix. Il souhaitait ardemment qu'elle soit sa "deuxième religion", une de ses caractéristiques. C'est fort de cela que Jean-Noël Loucou écrit : « *De son entrée en politique en 1945 à sa mort en 1993, Félix Houphouët-Boigny fit transcender la paix pour bâtir la nation ivoirienne. Il considérait la paix comme la clé du développement et de l'harmonie entre les hommes* »¹. Pour y parvenir, il inonde le quotidien des Ivoiriens par des discours et des symboles qui renvoient à la paix.

1- Un discours axé sur la paix

Les discours font partie des armes qu'utilise Houphouët pour inculquer la paix à ses concitoyens. En effet, leur analyse lexicale laisse apparaître clairement la prédominance du champ lexical de la paix. C'est un moyen efficace autant sur la forme que sur le fond.

Sur la forme, la parole d'Houphouët-Boigny, surtout durant la période 1945-

1990, pèse énormément en Côte d'Ivoire. L'aura de leader de la décolonisation ajoutée à celle de président de la République donne un véritable poids aux discours d'Houphouët. Son pseudonyme, *Le Vieux*, en dit long sur son image. En fait, dans les traditions africaines, les des plus âgés sont perçus comme les plus sages, détenteurs du pouvoir décisionnel et, au-delà, autorités morales. En outre, Houphouët ne manquait aucune occasion pour parler de paix à son peuple. De ses visites dans le fin fond de la Côte d'Ivoire comme à Man le 26 janvier 1960 où il affirme : « *J'ai la haine de la haine et je désapprouve toute violence dans les rapports humains* »² aux moments solennels tels que les messages à la nation le jour de la fête nationale ou ses discours devant les instances du pays et du parti. Ce fut le cas lors du 4^{ème} Congrès du PDCI le 23 septembre 1965 où Houphouët rappelle ; « *La guerre n'a jamais rien réglé complètement*³ ». De plus, le régime PDCI-RDA lui offre tout l'espace médiatique voire scolaire. En effet, comme tous les régimes monopartites, le chef est divinisé par le système. La propagande autour de ses idées est très active. La Côte d'Ivoire n'est pas en reste. Avant chaque édition du journal télévisé ou radiodiffusé, une citation d'Houphouët est lue. Du coup certains de ses dits sont devenus de vrais aphorismes en Côte d'Ivoire. On pourrait évoquer « *la paix notre seconde religion* », « *la paix n'est pas un vain mot mais un comportement*⁴ » ou encore « *il est plus facile de faire la paix que de faire la guerre*⁵ ». Ces citations d'Houphouët sur la paix sont sues par cœur de tous les Ivoiriens. De cette manière là, Houphouët introduit la paix dans leurs esprits et leurs aspirations. Mais de quelle paix s'agit-il ?

Pour comprendre la vision qu'Houphouët se fait de la paix, il faut aller au-delà des adages et parcourir les profondeurs de ses discours. La paix pour lui passe par le rejet de la guerre et le choix du dialogue. Il le dit devant le Conseil National en 1971 : « *De toute façon, le dialogue s'imposera un jour, avant ou après la guerre., Il est infiniment préférable d'y recourir au plus tôt pour éviter la guerre qui, je ne le répéterai jamais assez, ne règle rien de nos jours*⁶ ». Il le confirme au 7^{ème} Congrès du PDCI en 1980 : « *Il n'y aura pas de paix tant que la force paraîtra l'unique recours possible pour dénouer des situations intolérables*⁷ ».

Cela dit, sa vision est beaucoup plus large et peut s'inscrire dans ce que Johan Galtung qualifie de "paix positive". Par "paix positive", on entend non seulement l'absence de guerre ou de conflit violent, mais aussi un état d'équité, de justice et de développement. Pour preuve, s'adressant à l'Assemblée Nationale le 15 janvier 1962, il dit ceci : « *Cette paix [la paix à l'intérieur de chaque pays] doit reposer sur la justice, la tolérance, le dialogue permanent, le respect de la personnalité humaine, le respect des libertés, le dépassement des tribus, des querelles de génération, toutes choses de nature à consolider l'unité nationale, la stabilité politique, préalable à tout développement harmonieux*⁸ ». Tous les ingrédients de la paix positive sont donc pris en compte. On part largement au-delà de l'absence de violence. Et, même si les Ivoiriens sont les premiers destinataires de ses messages, Houphouët conçoit son combat pour la paix comme dépassant les frontières nationales. Ainsi, rappelle-t-il à la conférence sur le dialogue en 1971 que



« *Nous sommes tous solidaires du même destin, du destin de l'Afrique et si nous pouvons mener de front la lutte pour la paix à l'intérieur de nos pays, la paix entre nos pays, la paix entre nos pays et le reste du monde, alors nous aurons servi l'Afrique⁸* ».

Au total, en l'évoquant dans la quasi-totalité de ses discours, Houphouët-Boigny expose aux Ivoiriens sa vision holistique de la paix et il tente de la leur faire adopter au quotidien. Dans cette optique, il fait bâtir des symboles vivants de paix.

2 - Des symboles immarcescibles.

Après s'être fait "apôtre de la paix" durant toute sa carrière politique, Houphouët songe à laisser des symboles vivants et concrets de son combat pour la paix allant bien au-delà des discours. Ceci d'autant plus que le confort financier et social qui caractérisait la Côte d'Ivoire des années 1960 et 1970, si propice à sa parole de paix et à son prestige de leader laisse place à la crise économique et sociale dans ces années 1980 et 1990. Le Vieux si respecté doit se résoudre à entendre des *Houphouët voleur !* dans les rues d'Abidjan. Signes de la vulnérabilité des acquis de la paix. En plus, il est au soir de sa vie, c'est sans doute le meilleur moment pour concrétiser les discours par des symboles forts.

Jean-Noël Loucou les résume ainsi : « *Sa quête de la paix est marquée par trois signatures : la Basilique Notre-Dame de la Paix de Yamoussoukro, le prix international Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix décerné par l'UNESCO, la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix⁹* ». Ces trois signatures sont indélébiles et rappellent à la postérité l'engagement du Vieux en faveur de la paix. Il s'en confesse lui-même à l'ouverture du 9^{ème} Congrès d PDCI RDA le 1^{er} octobre 1990 à Yamoussoukro : « *La fondation Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix et la Basilique Notre Dame de la Paix sont toutes les deux, des messages permanents pour les Ivoiriens et les amis de la Côte d'Ivoire. Un message permanent de paix, paix dans les cœurs et dans les esprits, paix dans les relations quotidiennes, paix devant fortifier un climat de paix qui nous a permis en trente, malgré toutes les difficultés, les erreurs (...), de réaliser dans tous les domaines des progrès sensibles¹⁰* ». En effet, les deux édifices bâtis à Yamoussoukro, capitale politique et ville d'origine d'Houphouët sont au cœur de son legs pacifique.

La basilique Notre dame de la Paix, édifice inauguré par le pape Jean Paul II le 10 septembre 1990, est la plus imposante du monde. Ces deux atouts l'élèvent au rang d'édifice mondial et popularise davantage son engagement en faveur de la paix. Elle symbolise aussi sa volonté de faire coexister les religions et de les mettre au service de la paix. En effet, la construction de la basilique n'est que la partie visible des nombreux édifices religieux offerts par le président à toutes les religions du pays au nom de la paix.

La Fondation Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix s'articule autour d'un bâtiment imposant à l'entrée de la capitale ivoirienne. Haut lieu de tourisme, c'est aussi un nombre important de salles qui accueillent conférences, séminaires, conseil des ministres et même les archives du RDA. La Fondation, pour faire vivre le combat du vieux, contribue à la recherche sur Houphouët mais aussi sur toutes les

thématiques liées à la recherche de la paix.

Dernier symbole évoqué par Jean-Noël Loucou, le Prix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix décerné par l'UNESCO est la marque internationale de l'engagement d'Houphouët pour la paix. Certes le Vieux aurait préféré obtenir le Prix Nobel de la paix – Ne pas l'avoir reçu fut l'un des ses plus grands regrets – mais le fait que la résolution créant le Prix Houphouët-Boigny soit parrainée par plus de 120 pays¹¹ est un bon lot de consolation voire une gratification. Le discours prononcé par Federico Mayor alors directeur de l'UNESCO est assez révélateur. Il déclare : « *En créant un prix international destiné à promouvoir la cause de la paix dans le monde et en donnant à un tel prix le nom de Monsieur Félix Houphouët-Boigny, la Conférence Générale de l'UNESCO a rendu hommage à un fils illustre de l'Afrique, avocat de la coopération et du dialogue des peuples et des cultures. Elle a voulu honorer un des pères des indépendances africaines, un sage qui a toujours œuvré au règlement pacifique des conflits*¹² ». Le cachet de l'UNESCO et le prestige de certains récipiendaires comme Nelson Mandela ou la Communauté Sant'Egidio pérennisent la lutte d'Houphouët pour la paix.

En somme, dans sa stratégie de construction d'un idéal national, Houphouët-Boigny entend promouvoir la culture de la paix par ses discours et des symboles forts. Qu'en est-il des actes ?

II - Géopolitique nationale et dialogue au cœur de l'action.

Construire la paix va bien au-delà des discours ou des symboles, construire la paix suppose identifier les causes de violence, tenter de les supprimer mais aussi concevoir des modalités pacifiques de gestion des contradictions et des différences. Comment Houphouët-Boigny s'y prend pour atteindre ses objectifs ?

1 - La lutte contre les disparités régionales.

A la tête d'un pays caractérisé par une multiplicité ethnique et religieuse – environ 60 ethnies réparties en quatre grands groupes ethniques – Houphouët-Boigny mesure l'importance du *dépassement des tribus*¹³ et de l'équilibre régional dans la stabilité de son pays. De fait, pour se prémunir des frustrations nées d'une rétribution inéquitable des postes de responsabilité administratives, il tenait compte de la diversité culturelle du pays dans les nominations étatiques. Sous son règne, le gouvernement ivoirien était le reflet de la mosaïque ethnique de la Côte d'Ivoire. Cette gestion inclusive et consensuelle des affaires de l'Etat atténuait en partie les rivalités ethniques¹⁴ source d'instabilité¹⁵ politique en Afrique. Par ses nominations "géopolitiques"¹⁶, les filles et fils du pays, à travers leurs responsabilités étatiques, et sans distinction de religion, d'ethnie et de région, étaient comptables de la gestion du pays. Les populations urbaines et rurales se reconnaissaient théoriquement dans le gouvernement d'Houphouët-Boigny car il reflétait leur aspiration et était représentatif des réalités du terroir ivoirien. En sus, les ministres du gouvernement égrainaient le chapelet de revendications de leurs parents directement à Houphouët-Boigny et servaient de relais aux projets du chef de l'Etat dans leurs



régions respectives. Les exemples de nominations géopolitiques qui promeuvent la paix sont fort édifiants. Dans l'armée par exemple, si les ministres de la défense étaient des baoulés comme lui, les postes de chefs de l'armée et de la gendarmerie se répartissaient entre les autres ethnies du pays. Seul Henri Konan Bédié a été président d'institution tout en étant baoulé. Les autres ont été Mamadou Koulibaly du Nord et Grégoire Yacé originaire du sud lagunaire. Zézé Barouan, fut le chef de l'Etat major particulier du président FHB pendant une décennie. Alexise Gogoua était la secrétaire particulière du Chef de l'Etat et Denis Bra Kanon a été promu Ministre d'Etat. Ces personnalités sont originaires de Daloa en pays Bété, une région réputée contestatrice au régime du président Houphouët-Boigny. Lambert Amon Tanoh, originaire de l'Est du pays, a été promu ministre malgré les vellétés de sécession des siens dans le Sanwi.

En contrepartie aux largesses du président Félix Houphouët-Boigny dans les nominations, les cadres et les populations des différentes régions du pays lui devaient dévotion et fidélité car la clef de répartition et l'éventail d'attribution des postes étaient tributaires de leur allégeance au Chef de l'Etat. Par ailleurs, grâce aux nominations à des fins politiques et clientélistes, le Chef de l'Etat se rabibochait avec ses pourfendeurs¹⁷ qui devenaient ensuite ses thuriféraires et ses laudateurs inconditionnels. Cependant, cette méthode a des limites et même dans la recherche de stabilité. Des régions se sont montrées particulièrement hostiles à Houphouët du fait des relations tendues qu'il avait avec leurs leaders. Ainsi, les pays Abbey et Attié dans le sud forestier avalent très mal l'assassinat d'Ernest Boka¹⁸. De même, le pays Bété a toujours au travers de la gorge la mort dans des conditions troubles de Biaka Boda et l'assassinat de Gnagbe Kragbe¹⁹. En dépit de ces quelques échecs, la "géopolitique des postes" est globalement satisfaisante au point que le plus farouche opposant d'Houphouët, Laurent Gbagbo n'hésite pas à la reprendre.

En plus des hommes, Houphouët-Boigny pense aux infrastructures. En effet, le nouvel Etat de Côte d'Ivoire hérite d'un déséquilibre régional en terme de développement. Abidjan, pôle économique et capitale politique concentre l'essentiel des infrastructures et attire de plus en plus les jeunes ruraux. En outre, dans une moindre mesure, les régions côtières entrées en contact avec les Européens plus tôt bénéficient de plus d'infrastructures coloniales tout comme les régions forestières fortes productrices de cultures de rente²⁰. Cette différence de développement entre Abidjan et la province voire entre les régions est une menace potentielle sur la paix et la stabilité. Houphouët-Boigny en a conscience²¹. Les exemples des Touaregs, et du Biafra où sentiments régionalistes et redistribution des richesses nationales se sont entremêlés pour faire naître des conflits dévastateurs à quelques encablures de la Côte d'Ivoire lui font mesurer la menace. Pour y faire face, il envisage deux réponses : une décentralisation accélérée et les fêtes nationales tournantes.

Si les politiques de décentralisation et de déconcentration sont un classique, il serait intéressant d'analyser de plus près celle des fêtes nationales tournantes.

Houphouët-Boigny informe le 28 juillet 1964 le Bureau Politique du PDCI de sa

décision d'organiser des festivités commémorant la fête nationale de l'indépendance de la Côte d'Ivoire à l'intérieur du pays. Pour parer à l'exode rurale²², atténuer le macrocéphale-urbain et les déséquilibres régionaux. En effet, organiser ces fêtes tournantes de l'indépendance revient à doter les villes de l'intérieur d'infrastructures susceptibles de réduire l'écart de développement entre elles et Abidjan. D'abord, la seconde ville du pays, Bouaké située au Centre de la Côte d'Ivoire, au cœur du pays Baoulé, accueille les premières festivités officielles commémorant la fête nationale à en dehors d'Abidjan en 1964. Ensuite, Korhogo, la grande métropole du septentrion ivoirien, capital du pays Sénoufo, abrite lesdites manifestations en 1965. Puis Man, la grande ville de l'Ouest montagneux ivoirien, située à quelques encablures de la frontière de la Guinée et du Libéria, sera désignée comme ville hôte en 1969. En 1970 Gagnoa, capitale du pays Bété situé au Centre ouest du pays, réputée hostile au régime du président Félix Houphouët-Boigny, accueille les festivités de la fête nationale. En 1971 et en 1972, Bondoukou et Odienné, deux grosses bourgades de l'Est et du Nord ivoirien, respectivement proches des frontières du Ghana et du Mali, prirent la relève de Gagnoa. En 1973 la fête nationale est organisée à Abidjan, la capitale politique et administrative du pays. En 1974, 1975 et 1976, Dimbokro, Koumassi et Adjame abritèrent alternativement la fête nationale. Enfin 1978 et 1979 Séguéla et Katiola dans le Centre Nord du pays connaîtront la liesse des ces fêtes tournantes.

Le but de ces fêtes étant de doter les villes de provinces en infrastructures socioéconomiques de base, la ville hôte était pourvue en château d'eau d'une capacité 1000 à 25000 mètre cubes, d'un hôtel de grand standing, d'une résidence du Préfet et du Président de la République. En outre, cette elle bénéficiait d'un minimum de 5km de voie bitumée et de la construction d'un stade avec tribune officielle. Même si le projet prend du plomb dans l'aile à cause de la crise économique des années 80 due à la détérioration des termes des échanges et aux restrictions des institutions de Bretton Wood, il change l'armature urbaine du pays, corrige certains retards de développement et par-dessus tout – argument fondateur de Houphouët-Boigny – atténue les disparités régionales. D'ailleurs, la ville de Bouafle, au centre-Ouest, prévue pour accueillir la fête de 1980 a dû attendre 2015 pour la construction du pont dont l'inauguration était l'un des points saillants des festivités prévues en 1980.

En somme, ayant conscience du poids des ethnies dans la structure africaine et dans les causes des conflits sur le continent, Houphouët-Boigny fait de l'équilibre régional tant en ressources humaines qu'en matière de développement, un pilier fondamental de la paix et de ma stabilité nationale. Cela l'amène à une sorte de géopolitique des nominations et à innover pour améliorer le niveau de vie dans toutes les régions du pays. Mais toutes ces réalisations ne doivent pas occulter son dévouement pour le dialogue.

2 -Le dialogue comme le socle de son action

Si Houphouët-Boigny est obstiné par la paix, il ne la distingue pas du dialogue. Devant le corps diplomatique le 1^{er} janvier 1970, il clame que « *Le dialogue est l'arme*



*des forts et non des faibles*²³ » avant de répéter que « *Dans la recherche de la paix, de la vraie paix, de la paix juste et durable on ne doit pas hésiter un seul instant, à recourir, avec obstination au dialogue*²⁴ ». C'est donc tout logiquement que son combat pour la paix s'accompagne de messe pour le dialogue. Au sein du PDCL, il crée un cadre institutionnel pour les échanges. Le Bureau politique, les comités centraux et les Congrès doivent être des espaces d'échange sur les actions du parti et par conséquent du pays. En plus, il consacre une bonne partie de son temps à recevoir, écouter, et discuter pour désamorcer les crises. Il accorde une importance particulière à cette "diplomatie personnelle"²⁵ qui dépasse largement les frontières de son pays.

Deux moments majeurs marquent son combat pour le dialogue. A l'extérieur, sa façon décomplexée d'assumer son dialogue avec l'Afrique du Sud de l'apartheid.

A l'intérieur, les journées nationales du dialogue. En mars 1970, après une décennie de gestion des Affaires de l'Etat, ponctuée de complots vrais ou supposés, de velléités de sécession dans le Sanwi et d'irrédentisme à Gagnoa²⁶, Houphouët-Boigny, convoque des réunions publiques dites Journées Nationales du Dialogue²⁷. Ces journées du Dialogue étaient en réalité une sorte d'états généraux de la nation afin de poser le diagnostic d'une mère patrie en détresse pour y déceler les maux qui la minent et proposer l'inventaire des réparations pour juguler la crise. Lors desdites journées, toute la classe sociopolitique et administrative du pays, les officiers supérieurs de l'armée et de la gendarmerie, les syndicats de tous bords, les étudiants, les enseignants, sans restriction aucune, ont passé au scanner les problèmes qui se posent au pays.

Profitant de la tribune, les représentants des différentes couches sociales ont égrené leurs revendications catégorielles et professionnelles. Tout en couvrant Félix Houphouët-Boigny d'éloges et de louanges, les leaders syndicaux imputent les dysfonctionnements de l'Etat aux ministres, aux directeurs et chefs de service.

Pendant ces trois mois que durent ces journées du Dialogue, le président Félix Houphouët-Boigny, fait preuve, d'une impressionnante capacité d'écoute, de tolérance, de patience et de domination de soi ce qui lui vaut des hommages en Afrique. Quel chef d'Etat africain en ces temps troublés de la fin de la première décennie des indépendances, aurait osé affronter ses cadres politiques, syndicaux, et ses intellectuels au cours d'un forum de trois mois ?

Pour faire droit aux résolutions des Journées Nationales du Dialogue, Félix Houphouët-Boigny organise le 9 mai 1971, une « **réunion de réhabilitation** » des détenus politiques qui ont bénéficié de la grâce présidentielle le 4 août 1966 et le 17 juin 1967. Au cours de cette réunion de Yamoussoukro, le chef de l'Etat blanchit les détenus politiques des accusations qui ont servi de prétexte à l'incarcération. Réaffirmant qu'il préfère l'injustice au désordre, le Chef de l'Etat reconnaît volontiers que « *le pays a besoin de tous ces fils car la bataille de l'indépendance économique est plus ardue que celle qui a conduit à l'indépendance politique* »²⁸. Le 8 juin 1971, Germain Coffi Gadeau est nommé Ministre d'Etat. Le 4 mars 1976

Jean Baptiste Mockey est promu Ministre d'Etat. Le 2 février 1981 Jean Konan Banny retrouve son ancien poste de Ministre de la Défense et du Service civique portefeuille qu'il tenait en 1963. Enfin Lamine Diabaté, est promu ministre d'Etat le 10 juillet 1986. Abdoulaye Fadiga prend la direction de la Caisse de stabilisation, poumon financier de la Côte d'Ivoire, avant de rejoindre la BECAO en qualité de Premier Gouverneur africain. Auguste Daubret est nommé Directeur de la BNDA (Banque Nationale pour le Développement de l'Agricole) puis PDG de BIAO-CI. Seydou Diarra rejoint l'OIC (Organisation International du Café) à Londres, avant d'être nommé ambassadeur au Brésil. Charles Donwahi, Joachim Bony, Blaise Yao N'Go, Mory Doumbia et Ladji Sidibé retrouvent leur siège de député à l'Assemblée nationale²⁹.

Cet heureux dénouement ne doit pas masquer quelques insuffisances du régime Houphouët. En effet, s'il s'est fait chantre du dialogue, Houphouët a bien souvent sorti le bâton. La tentative de sécession du Sanwi, la crise du Guébié ou même l'affaire des complots ont montré que le président pouvait sévir en dehors de tout cadre juridique surtout quand son pouvoir est directement visé. Toujours-est-il que l'image de l'apôtre du dialogue demeure et ses actions dans ce sens au point d'être évoqué dans la reconstruction post-crise.

III - L'héritage de paix de Félix Houphouët-Boigny légué à la postérité.

Certes, la crise économique des années 1980, le vent de l'Est ont quelque peu affaibli le Vieux sur sa fin de règne, mais il conserve la paix. Ce n'est pas le cas de ses successeurs qui ne peuvent empêcher le pays de sombrer dans la guerre. Au moment de reconstruire le pays, le souvenir et mieux, le legs d'Houphouët est évoqué. De quelle façon ? C'est à cela que nous tenterons de réfléchir dans les lignes suivantes.

1- Le recours à la justice transitionnelle

Le 11 avril 2011, Alassane Ouattara³⁰ accède à la magistrature suprême en Côte d'Ivoire. Les rivalités nées de la contestation électorale entre l'ex-Premier Ministre, Alassane Ouattar et Dialogue Vérité et Réconciliation (CDVR). Cette commission a recueilli les témoignages et les plaintes des victimes à travers des auditions, a dressé le catalogue des préjudices subis par les victimes et donné l'éventail des réparations (assistance médicale et psychologique due traumatisme des conflits, indemnisation financière, rétrocession de biens confisqués etc...).

Certes, la Côte d'Ivoire s'est inspirée du modèle sud-africain dans la réhabilitation des victimes de la crise post-électorale. Cependant, elle a opté pour la justice pénale étatique concernant les poursuites judiciaires contre leurs bourreaux. Contrairement au Rwanda, qui a eu recours à la justice transitionnelle, *les Gatchacha*, pour juger les auteurs du génocide à Kigali, tout en laissant au TPR³³ la plénitude de la justice pénale, la Côte d'Ivoire a opté pour la justice pénale étatique concurremment à la CPI, investie de la justice pénale dans le dossier ivoirien. En réalité, le président Rwandais, Paul Kagamé, était soucieux de préserver



le fragile équilibre entre Hutu et Tutsi tout en désengorgeant les prisons du Rwanda afin de favoriser la réconciliation.

Mais, l'inculpation massive des dignitaires de l'ancien régime réputés proches de Laurent Gbagbo pour atteinte à la sûreté de l'Etat, le gel de leurs avoirs, les restrictions de liberté et leur incarcération dans les geôles de la République, a posé à terme, la problématique de l'indépendance de la justice ivoirienne. En dépit de la liste des responsabilités établie par la CDVR qui incrimine aussi bien les forces gouvernementales que les combattants de la rébellion proches d'Alassane Ouattara, aucun leader politique ou militaire de l'ex-rébellion n'a été traduit devant la justice.

Dès lors, la justice ivoirienne est taxée de partialité, de justice des vainqueurs et de justice aux ordres par les partisans de Laurent Gbagbo. La justice ivoirienne a ainsi donné le sentiment de promouvoir l'impunité chez les uns (les pro-Ouattara) et la répression chez les autres (les pro-Gbagbo). S'inspirant de la grâce présidentielle de FHB accordée aux détenus politiques le 4 août 1966 et le 17 juin 1967, le président Alassane Ouattara, qui se veut disciple du père de la nation, a procédé dès 2013, à la libération progressivement des détenus politiques. En sus, il a ordonné le dégel de leurs avoirs, procédé à la suspension des mandats d'arrêts internationaux, favorisé la réintégration à la Fonction Publique des cadres de l'opposition partis en exil et facilité le retour des réfugiés. Pour donner une forme juridique à cet élan de la réconciliation, il a pris une ordonnance d'amnistie le 6 août 2018.

En vérité, le recours à la justice transitionnelle sous le président Félix Houphouët-Boigny permettait de faire l'économie des procédures judiciaires longues et onéreuses. En outre, elle conciliait les positions des protagonistes, contrairement à la justice d'Etat, qui tranche, sans aucun état d'âme, au profit de l'un ou l'autre des belligérants, laissant, sans pansement analgésique, la plaie béante résultant de la décision judiciaire.

2 - Le Dialogue politique comme Legs de résolution des conflits

Depuis le retour au multipartisme en Côte d'Ivoire en 1990, la vie politique nationale est marquée par des crises multiformes et variées lors des élections. La crise postélectorale¹ de 2011 a eu pour conséquences la mort de plus de trois mille Ivoiriens ; des milliers de déplacés internes, le départ en exil des personnalités proches de l'ancienne majorité présidentielle ; l'incarcération de plusieurs responsables politiques et le gel des avoirs des personnalités l'ex-régime.

Dès lors, l'unité nationale et la cohésion sociale, préalables à tout développement, en étaient gravement impactées. Soucieux de rétablir une vie politique apaisée, le Président de la République a instruit le gouvernement d'ouvrir des négociations avec l'opposition afin de vider les contentieux nés de la crise post-électorale. Pour faire droit à sa volonté de Dialogue comme feu le président Félix Houphouët-Boigny, le Chef de l'Etat et le Ministre de l'Intérieur ont accordé deux audiences les 29 septembre et le 12 octobre 2011 à une délégation du FPI/CNRD³⁵ conduite par son président par intérim, Sylvain Miaka Oureto.

A l'instar des Journées du Dialogue nationale de mars 1970, les acteurs politiques significatifs de l'échiquier politique national se sont réunis à Grand-Bassam les 27 et 28 avril 2012 afin de donner un contenu et une orientation au processus de Dialogue Républicain. Ce Forum d'échanges et de discussions a réuni autour des membres du pôle politique du Gouvernement et douze partis politiques d'opposition (FPI y compris). Le Conclave a eu pour principale résolution la mise place d'un Cadre Permanent du Dialogue.

Pour donner une forme institutionnelle auxdits pourparlers, le président Alassane Ouattara a nommé un Ministre d'Etat chargé de conduire le Dialogue Politique avec l'opposition. En outre, il a érigé à rang d'institution le Cadre Permanent du Dialogue (CPD) afin de décriper le climat politique gage d'élections libres et apaisées en 2015.

Quels étaient alors les objectifs assignés au Dialogue Républicain ?

L'objectif général du Dialogue politique était de trouver, par le biais de la négociation, des solutions aux conséquences directes de la crise postélectorale, afin de décriper le climat politique délétère de la Côte d'Ivoire post-crise, de restaurer la confiance entre le gouvernement et l'opposition ; d'assurer la stabilité de la vie politique, économique et sociale, et de créer les conditions de la réconciliation nationale.

Les objectifs spécifiques étaient la libération des détenus civils et militaires, le retour des réfugiés et des exilés ; le dégel des comptes bancaires et des avoirs mis sous-séquestre par la justice ; la libération des sites illégalement occupés par les hommes en armes, la réintégration des cadres et des militaires dans leurs corps administratifs respectifs et assurer l'expression du jeu démocratique.

Qu'en est-il des acquis du Dialogue politique pouvoir et opposition ?

A l'issue d'intenses tractations entre le gouvernement et l'opposition au sein du Cadre Permanent du Dialogue, le Président de la République a consenti, comme Félix Houphouët-Boigny au lendemain des Journées du Dialogue Nationale, au financement exceptionnel des partis politiques des partis membres du CPD (treize). Pour se prémunir d'une campagne électorale déséquilibrée entre la majorité présidentielle et l'opposition, source de contestation du verdict des urnes après les élections, le président Alassane Ouattara a consenti au financement exceptionnel de chacun des neuf candidats à l'élection de la présidentielle de 2015.

Par ailleurs, le gouvernement ivoirien a procédé à la réintégration effective au sein de la Fonction Publique, des cadres (fonctionnaires) de l'opposition revenus d'exil avec paiement régulier de leurs soldes. En outre, le président Ouattara a ordonné le paiement de la rente viagère³⁶ des militants de l'opposition. En sus, le gouvernement a mis à la disposition des opposants Mamadou Koulibaly³⁷ et Pascal Affi N'Guessan³⁸, de deux véhicules de commandement³⁹. Sur instructions du Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, le parquet d'Abidjan a procédé à la libération des détenus de la crise postélectorale et dégelé les comptes des responsables de l'opposition.

Certes ce succès relatif du Dialogue politique est à mettre à l'actif du président Ouattara et du gouvernement ivoirien. Cependant, il n'en demeure pas moins que



les acteurs du Dialogue Politique ont bénéficié du soutien inestimable de l'ONUCI⁴⁰ dont la diplomatie souterraine de sa représentante spéciale en Côte d'Ivoire, Madame Aïchatou Mindaoudou, a permis aux acteurs politiques de lever les obstacles au processus de paix. En sus, le HCR, en liaison avec le Ministère de Solidarité, a pesé de tous son poids dans le rapatriement des réfugiés ivoiriens des pays voisins vers la Côte d'Ivoire. Par ailleurs, il faut souligner l'implication des chancelleries occidentales accréditées à Abidjan (Union Européenne et des Etats Unis) dans le processus de normalisation de la vie politique en Côte d'Ivoire.

En dépit des avancées notables et des acquis indéniables du Dialogue politique, le processus de paix en Côte d'Ivoire reste fragile. Le FPI pose comme préalable à la poursuite des négociations avec le gouvernement, la libération de l'ex-président Laurent GBAGBO incarcéré à la Cour Pénal International. Outre la libération de Gbagbo, le FPI souhaite une négociation bipartite avec le gouvernement, déniant, de facto, le droit aux autres partis politiques de participer au Dialogue Républicain.

Par ailleurs, les récentes attaques contre les sites militaires, les mutineries répétées des ex-combattants ; la question des enfants dits « en conflit avec la loi »⁴¹; les conflits fonciers intra-communautaires à fort relent politique ; la problématique d'un découpage électoral et la recomposition de la CEI⁴³ et surtout les dissensions au sein de la coalition au pouvoir mettent en péril le processus du Dialogue politique.

Cependant, la prise d'une ordonnance d'amnistie le 6 août 2018 par le Chef de l'Etat, l'élaboration d'un projet de loi qui détermine les droits et obligations de l'opposition ; l'éventualité d'une loi sur le financement des partis politiques ; les promesses de refonte de la commission électorale faite par le Président de la République lors de son allocution commémorant le 58^{ème} anniversaire de la Côte d'Ivoire à l'indépendance, laissent augurer une reprise du Dialogue Républicain.

CONCLUSION

En somme, Félix Houphouët-Boigny, par ses discours, ses actions et son legs politique, a imprimé sa marque à la paix et donné à toute une nation, la Côte d'Ivoire, une vocation de paix, au point d'en faire sa seconde religion. Sa quête inlassable de paix lui a valu respect et considération en Afrique et dans le monde. L'instauration du Prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix est la consécration internationale de son idéal de paix et la construction de la basilique Notre Dame de la Paix de Yamoussoukro, le témoignage matériel de son legs de paix à la postérité.

Néanmoins, cet idéal de paix de Félix Houphouët-Boigny, loin de faire l'unanimité, a connu quelques soubresauts notamment la répression des sécessionnistes Sanwi et des irrédentistes Guébié, les restrictions des libertés publiques et le culte à la limite de vénération de sa personnalité.

Par ailleurs, les guerres de succession que se livrent ses héritiers politiques (Ouattara et Bédié) pour le contrôle du pouvoir d'Etat, le coup d'Etat de Noël 1999

ainsi que la crise militaro-politique muée en rébellion armée le 19 septembre 2002 et en crise post-électorale en 2011 contrarient en partie le legs de paix de Félix Houphouët-Boigny.

Cependant, l'instauration du Cadre Permanent du Dialogue, la libération des détenus politiques, la prise d'une loi d'amnistie ainsi que la réhabilitation politique et administrative des responsables de l'opposition augurent d'une appropriation des Ivoiriens de la culture de paix à eux légué par le père de la nation le président Félix Houphouët-Boigny.

Notes :

² (J-N) Loucou, « introduction », *L'œuvre de paix d'Houphouët-Boigny*, Octobre 2018, Fondation Houphouët-Boigny, Yamoussoukro

² (F) HOUPHOUËT-BOIGNY : *Anthologie des discours 1946-1978*, Tome 1, Abidjan, CEDA, 1978 ; 547p

³ (F) HOUPHOUËT-BOIGNY : *Œuvres de Félix Houphouët-Boigny*, Abidjan, les éditions de la Fondation Houphouët-Boigny, 2016.

⁴ Discours prononcé au Conseil Economique et Social le 30 juin 1976, accessible sur www.fondation-fhb.org. Site consulté le 1^{er} décembre 2018.

⁵ Discours prononcé au 7^{ème} congrès PDCI 30 septembre 1980, accessible sur www.fondation-fhb.org. Site consulté le 1^{er} décembre 2018.

⁶ (F) HOUPHOUËT-BOIGNY : *Anthologie des discours 1946-1978*, Tome 1, Abidjan, CEDA, 1978 ; 547p

⁷ (F) HOUPHOUËT-BOIGNY : *Œuvres de Félix Houphouët-Boigny*, Abidjan, les éditions de la Fondation Houphouët-Boigny, 2016.

⁸ (F) HOUPHOUËT-BOIGNY : *Anthologie des discours 1946-1978*, Tome 1, Abidjan, CEDA, 1978 ; 547p
⁹ Ibidem

¹⁰ (J-N) Loucou, « Introduction », *L'œuvre de paix d'Houphouët-Boigny*, Octobre 2018, Fondation Houphouët-Boigny, Yamoussoukro

¹¹ (F) HOUPHOUËT-BOIGNY : *Œuvres de Félix Houphouët-Boigny*, Abidjan, les éditions de la Fondation Houphouët-Boigny, 2016.

¹² (R-P) ANOUMA, UNESCO ; *Principe d'universalité et prix Félix Houphouët-Boigny*, Paris, l'harmattan, 2001.

¹³ Ibidem

¹⁴ (F) HOUPHOUËT-BOIGNY : *Anthologie des discours 1946-1978*, Tome 1, Abidjan, CEDA, 1978 ; 547p

¹⁵ (J. P) DOZON, Id., 2000, « Côte-d'Ivoire entre démocratie, nationalisme et ethnonationalisme » in *politique africaine*, n°78, (a), pp45-62.

¹⁶ (J-L). CHALEARD, 2003, « La Côte-d'Ivoire éclatée » in *Géopolitique africaine*, n°19, (c), pp9-20.

¹⁷ (C) BOUQUET, *Géopolitique de la Côte d'Ivoire*, Paris, Armand Colin, 2005.

¹⁸ L'exemple des prisonniers politiques de l'affaire des complots est assez parlant. On pourrait lire (F) GRAH-MEL, *Houphouët-Boigny, l'épreuve du pouvoir*, Paris, Cerap, Karthala, 2010, 652p.

¹⁹ Ibidem

²⁰ Ibid.

²¹ (P) KIPRE, Côte d'Ivoire: la formation d'un peuple, Paris, SIDES-IMA, 2005, 292p.

²² (F) HOUPHOUËT-BOIGNY : *Anthologie des discours 1946-1978*, Tome 1, Abidjan, CEDA, 1978 ; 547²³Le départ des jeunes vers les centres urbains principalement Abidjan.

²⁴ (F) HOUPHOUËT-BOIGNY : *Anthologie des discours 1946-1978*, Tome 1, Abidjan, CEDA, 1978 ; 547p.

²⁵ Ibidem

²⁶ (P) GAILLARD, *Foccart parle*, Pars, Fayard/Jeune Afrique, 1995, 500p.

²⁷ (F) BAILLY, « Les pages du cinquantenaire : Guerre aux ennemis du régime Houphouët, l'élite décapité » in *Fraternité Matin*, n°13721 du 3 août 2010, pp2-3. ²⁸ (S). DIARRA, *Les faux complots*



d'Houphouët-Boigny : fracture dans le destin d'une nation. Paris ; Karthala, 1997.²⁹ Ibidem³⁰ (F) GRAH-MEL, *Houphouët-Boigny, l'épreuve du pouvoir*, Paris, Cerap, Karthala, 2010, 652p. ³¹ (A) .
TOURE, *Alassane Dramane Ouattara, Destin Liberté*, Paris, Edition Sépia, 2008, 126p.

³² Pro Gbagbo et pro-Ouattara

³³(G) KAMISSOKO, *L'apartheid en Afrique du Sud*, Paris, Karthala, 232p.

³⁴ Tribunal Pénal Rwandais basé à Arusha en Tanzanie

³⁵ FPI : Front Populaire Ivoirien, CNRD : Congrès National de la Résistance Démocratique

³⁶ Conformément aux dispositions de la Loi n°2005/201 du 16 juin 2005, des anciens membres du gouvernement, anciens parlementaires et anciens présidents d'institutions

³⁷ Ex-président de l'Assemblée nationale ivoirienne

³⁸ Ex-Premier ministre de Côte d'Ivoire

³⁹En application de la Loi n°2005/201 du 16 juin 2005 portant statut d'ancien président de la République, d'ancien chef ou président d'institution nationale et d'ancien membre du gouvernement

⁴⁰Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire

⁴²Hordes de gamins armés d'armes blanches ou d'armes à feu qui sèment la terreur dans les quartiers populaires d'Abidjan.

⁴³Commission Electorale Indépendante